Le rôle des emprunts dans l'évolution du système vocalique arabe classique

Dr. Marwan Isber¹

(Déposé le 17 / 2 / 2025. Accepté 15 / 7 / 2025)

□ Résumé □

Cette étude vise à étudier le rôle présumé des emprunts français sur le système vocalique arabe à partir de la lecture ou de la prononciation de leur forme écrite en lettres arabes. Nous focalisons l'analyse sur les valeurs phonologiques des voyelles arabes (و) et (و) dans ces emprunts lors de leur prononciation par des lecteurs syriens. Notre objectif est de montrer le degré de l'introduction ou de l'adoption des nouvelles valeurs de ces deux voyelles par les lecteurs arabes syriens. Ainsi, les emprunts français /Studio/ (استيديو) et /Crème/ (کريم), par exemple, et beaucoup d'autres, font que les valeurs de départ de de ces deux voyelles en arabe classique ne sont plus les mêmes, et que d'autres valeurs sont introduites dans la prononciation, d'où l'importance d'observer leur comportements phonologiques quotidiens en parlé syrien.

Mots clés: Emprunts français, sociolinguistique, phonème, système d'écriture arabe, système phonologique arabe, système phonologique français.



:Latakia University journal (formerly tishreen) -Syria, The authors retain the copyright under a CC

^{*}Docteur enseignant au département de l'enseignement du français à l'Institut Supérieur des Langues, Université de Lattaquié (formerly tishreen), Syrie. isbermarwan@gmail.com.

دور الكلمات الفرنسية المستعارة في تطوّر النظام الصوتي العربي التقليدي د. مروان إسبر²

(تاريخ الإيداع 17 / 2 / 2025. قبل للنشر في 15 / 7 / 2025)

□ ملخّص □

تهدف هذه الدراسة إلى استكشاف الدور المُفترَض للاستعارات الفرنسية في اضطراب النظام الصوتي العربي من خلال القراءة أو النطق لشكلها المكتوب في الحروف العربية. نركز في التحليل على القيم الصوتية للحروف الصوتية العربية (و) و (ي) أثناء قراءة هذه الاستعارات من قبل متحدثين سوريين. هدفنا هو إظهار مدى إدخال أو اعتماد القيم الصوتية الجديدة لهذين الحرفين المتحركين في اللغة العربية في سوريا. وهكذا فإنّ الاستعارات الفرنسية /Studio/ (استيديو) و /Crème/ (كريم) مثلاً، وغيرها الكثير، تعني أنّ القيم الابتدائية لهذين الحرفين المتحركين في العربية الفصحى لم تعد هي نفسها، وأنّ قيماً أخرى تدخل على النطق، ومن هنا تأتي أهمية ملاحظة سلوكهما الصوتي اليومي في اللغة العربية في سورية.

الكلمات المفتاحية: الاستعارات اللغوية الفرنسية، علم الاجتماع اللغوي، الفونيم، النظام الصوتي العربي، نظام الكتابة العربي، النظام الصوتي الفرنسي.

حقوق النشر بموجب الترخيص 40 CC BY-NC-SA 04 مورية، يحتفظ المؤلفون بحقوق النشر بموجب الترخيص 34 CC BY-NC-SA 04 حقوق النشر

Print ISSN: 2079-3049 , Online ISSN: 2663-4244

^{*} مدرس قسم تعليم اللغة الفرنسية المعهد العالى للغات جامعة اللاذقية (تشرين سابقاً) سورية. isbermarwan@gmail.com

1- Introduction:

L'Emprunt constitue : « le phénomène sociolinguistique le plus important dans tous les contacts des langues»^[3]

En effet, l'existence de deux systèmes linguistiques différents en contact, entraı̂ne une interférence de différents degrés et niveaux. Ces interférences dépendent du niveau d'échange, elles sont particulièrement nombreuses pour les emprunts linguistiques d'une langue L1 utilisés par une langue L2. «Il arrive que l'emprunt de langue influence la langue elle-même, tant sur le plan **phonologique**, morphologique que grammatical. »^[4]

L'accumulation et la constance d'éléments extérieurs finissent par affecter le système concerné -diachroniques-, et les écarts par rapport aux normes d'un système synchronique dus à l'insertion dans l'énoncé d'éléments extérieurs à ce système.

2- L'importance et le choix du sujet :

Problématique et hypothèse: L'attention que nous accordons à cette question découle non seulement de l'importance objective du phénomène de l'emprunt mais aussi de l'importance que nous accordons aux phénomènes touchant au choix et à l'acceptabilité plus ou moins générale des **systèmes graphiques**. Nous avons en effet privilégié la piste des problèmes de **code graphique** en relation avec la situation linguistique que nous vivons quotidiennement en Syrie.

Nous souhaitons donc étudier les problèmes spécifiques que posent les processus d'intégration des emprunts à l'écrit, particulièrement ce qui concerne les difficultés de la prononciation que connaît l'écrit avec le système de l'arabe classique. Des emprunts français comme les mots /scénario/ ou / modèle/ écrits successivement en arabe / صوديل / seront phonétiquement prononcés avec quelle valeur de la voyelle / , avec celle de / ou celle de / 2 De même pour la de la voyelle arabe / sera-t-elle phonétiquement prononcée avec la valeur de /u / ou de la valeur de /y / ?

«Tout le monde s'accorde pour affirmer que c'est la forme originale de l'emprunt qui risque de **perturber** le système de notre langue ; on s'avise alors que cette forme se manifeste tantôt dans la prononciation, tantôt dans la graphie, tantôt dans les deux. »^[5]

Dans la présente étude, chaque mot est phonétiquement analysé, puis les différentes réalisations de chaque mot sont regroupées dans un même ensemble ou groupe. L'analyse confirme la prononciation usuelle et commune de certaines voyelles étrangères du français dans des mots utilisés par la communauté, **en l'absence de la notation des voyelles brèves**. Les résultats de l'analyse phonologique seront utilisés dans le but de discerner le rôle présumé de l'emprunt dans la perturbation de la phonétique et du système de l'écriture arabes. Nous sommes à la recherche du processus approuvable de ce changement qui a eu lieu entre le classique et le dialectal où nous pensons que les emprunts auraient un rôle, le dialectal ayant des ressemblances phonétiques avec les emprunts intégrés à la langue commune celle des médias.

Dans une première étape, nous comparons les systèmes phonologiques et nous dégageons des zones de fragilités notamment la zone des **voyelles**. L'arabe classique n'en connaît que trois (3, 4, 5) tandis que le français en connaît seize. L'enquête montrera que les conséquences en sont complexes et doivent être examinées mot à mot. Dans une deuxième étape, nous étudions les problèmes posés par l'intégration écrite des emprunts au système

³ - J. Dubois, M. Giacomo, L. Guespin, Ch. Marcellesi, J.B. Marcellesi, J. P. Mevel, *Dictionnaire de Linguistique*, Librairie LAROUSSE, 1973, p.188.

⁴ - M. L. MOREAU, Sociolinguistique, concepts de base, Bruxelles, ED. p. Mardaga, 1997, p 137.

⁵ - J. Rey- Debove, *La Linguistique du Signe*, Armand Colin, Paris, 1998, p. 168.

de l'arabe classique. Nous montrerons que les emprunts aboutissent soit à des déstabilisations du système de notation, pour les emprunts qui sont intégrés à la langue dans une version proche du français d'origine (emprunt de langue), soit à des modifications phonétiques profondes pour les moins répandus que le système graphique arabe est incapable de noter. Nous constatons aussi que lorsque la prononciation est conforme au système français (voir plus loin l'analyse des emprunts), les emprunts renforcent l'écart entre dialectal et arabe classique, car elle favorise la capacité d'emprunt dans l'arabe dialectal.

La translittération en arabe classique entraîne une déstabilisation de système de notation. Les trois voyelles de l'arabe classique se chargent de **nouvelles** valeurs phonologiques, cela a des conséquences fâcheuses, la masse populaire n'arrive pas à discerner les limites entre des mots dialectaux et des classiques notamment du point de vue phonétique. Ce travail exigera donc d'analyser de près le système de translittération en étudiant les correspondances entre graphèmes et phonèmes des trois langues : française et arabe classique. Dans le cadre de la non correspondance entre l'oral et l'écrit, et en l'absence des voyelles courtes ou brèves (haraka, pluriel harakat) à l'écrit, nous nous pencherons surtout sur la notation des voyelles, en particulier la notation des voyelles (longues). Cette notation représente-elle l'articulation ? À partir d'une analyse syllabique, la non-conformité avec les règles arabes de structure des syllabes, introduirait-elle un décalage?

Aspect théorique :

Nous distinguons donc emprunt et interférence : 1-Emprunt : «Il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B que A ne possédait pas ; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes appelés emprunts. »^[6]

2-Interférence : L'interférence est l'utilisation d'éléments appartenant à une langue tandis que l'on en parle ou que l'on en écrit une autre : «On dit qu'il y a interférence quand un sujet bilingue utilise dans une langue-cible A un trait phonétique, morphologique, lexicale ou syntaxique caractéristique de la langue B. l'emprunt et le calque sont souvent dus, à l'origine, à des interférences.»^[7]

L'interférence est un écart de la norme locale dû à l'insertion dans le message d'éléments provenant d'un autre code. Il faut distinguer la description de l'interférence de l'analyse de l'emprunt linguistique. La première est du «domaine de la parole » ; la seconde est du «domaine de la langue». L'une est «personnelle et contingente » ; l'autre est «collectif et systématique »^[8]

Dans ce passage du « personnel » au « collectif », du «contingent» au « systématique », les voyelles se tracent-elles un chemin identique et comparable, comment se fait ce passage? La différence entre l'interférence et entre l'emprunt et les calques, c'est que la première est « individuelle et involontaire » tandis que les deux derniers sont en cours d'intégration. L'emprunt peut être conscient, alors que l'interférence ne l'est pas. Le premier phénomène se situe au niveau de la communauté linguistique, il entre dans une définition normative de la langue, le second ne concerne que l'individu, pour ensuite distinguer l'emprunt de « langue » et l'emprunt de « parole »^[9]

⁶- Op.Cit. Dictionnaire de Linguistique. p.188.

⁷- Ibid. p.265.

⁸⁻ W. Francis Mackey. Bilinguisme et contact des langues, Editions KIINCKSIECK, Paris, 1976. p.397.

⁹⁻ M.L. MOREAU, Sociolinguistique-concepts de base, ED. P. Mardaga, Bruxelles, 1997. p. 137.

3-De l'emprunt de parole à l'emprunt de langue : Les emprunts ont été relevés dans la langue de la presse tant classique que dialectale. Un mot est d'abord emprunté par un ou plusieurs individus bilingues ; pour qu'il y ait intégration d'un mot à la langue d'accueil, il faut une conjugaison de divers facteurs, d'ordre linguistique, social, culturel et économique.

Si la distinction langue/parole paraît évidente quand nous consultons un dictionnaire, elle ne nous aide pas lorsque nous voulons travailler sur un corpus ordinaire. Dans un dictionnaire, un emprunt de parole n'apparaît pas ; dans le corpus de presse, il y a souvent incertitude sur le statut des mots d'origine française qui y figurent.

«La Sociolinguistique a affaire à des phénomènes très variés : les fonctions et les usages du langage dans la société, la maîtrise de la langue, l'analyse du discours, les jugements que les communautés linguistiques portent sur leur(s) langue(s), la planification et la standardisation linguistiques»^[10]

Nous avons donc à distinguer entre les «normes d'usage»^[11] ou encore « norme prescriptive »^[12], et « les registre populaires et familiers »^[13]. C'est le deuxième qui nous intéresse dans la langue d'arrivée, à cause du lien qui reste indéterminé avec la norme représentée par la langue classique, n'ayant pas de statut linguistique clair et précis, conséquence d'une négligence synchronique des phénomènes linguistiques. Ça va de pair avec notre sujet « l'emprunt linguistique » qui commence son parcours au sein de la parole.

«De fait, la Sociolinguistique qui englobe pratiquement tout ce qui n'est pas description formelle d'un code unique, tout ce qui est étude de la langue ou de la parole ou du langage dans un contexte social,, culturel ou comportemental, s'oppose, empiriquement, à une certaine linguistique, tant par le domaine de recherches que pour le point de vue, l'éclairage qu'elle veut apporter sur les attitudes et les comportements linguistiques actifs et passifs.»^[14]

Avec les degrés de l'intégration de l'emprunt nous pourrions observer, à partir de la **forme graphique** de l'emprunt en arabe, et même si le mot est peu connu, sur des ressemblances articulatoires que subira l'emprunt dont l'image acoustique est très peu répandue.

3- Processus du travail, choix du corpus et des locuteurs :

La nature sociolinguistique du sujet nous a emmené à accorder de l'importance aux médias qui sont un domaine important d'emprunts. Nous avons privilégié des journaux et revues qui sont à la portée de tout le monde. Le nombre des emprunts relevés a atteint presque 182 (voir annexe), collectés dans des rubriques et domaines variés et multiples ; politique, économique, de mode, culturelle, médical etc. Comme il était impossible de faire une analyse sur l'ensemble des données, nous avons procédé à une analyse de la prononciation de quelques emprunts auprès de dix locuteurs.

Certaines régularités peuvent être relevées à travers le changement dans les mêmes conditions phonétiques ; ainsi dans *modèle*, *crème*. *cocktail*, *secrétaire et hélicoptère*, le taux du pourcentage est très élevé pour le phonème /e/, de même pour *chalet*, *ballet* et *cabaret*. Sans prendre en considération l'ouverture ou la fermeture du phonème en question, ce trait phonétique /ɛ/ n'a absolument pas de sens, même en dialectal dont le statut phonologique est plus ouvert. Le processus ainsi expliqué, un locuteur arabe ne

_

¹⁰- CH. BAYLON, Sociolinguistique Société Langage et Discours, Editions Nathan, 1991, Paris, p.35.

¹¹⁻ Op-Cit. MOREAU, Marie Louise. p.162.

¹² - *ibid*. p.162.

 $^{^{13}}$ - ibidem.

¹⁴ - *Op-Cit.* CH. BAYLON, p.25.

trouve pas de mal quand il remplace un /o/ à la place de / u /, à savoir que le lieu de l'interaction linguistique (l'interférence) passe par des zones où il n'y a pas de censure linguistique, ni personnelle ni officielle. Le besoin d'emprunter s'impose, et l'individu ou la communauté, sans se soucier de la forme linguistique (signifiant) commence à l'utiliser couramment

«Le fonctionnement du langage dépend de nos habitudes et de nos conventions qui font que nous établissons une distinction entre certains aspects du son et que nous ignorons les autres. » [15]

A savoir que les consonnes sont autant plus claires qu'elles ne causent aucune perturbation. La perturbation est toujours au niveau des voyelles.

«Le recours aux semi-voyelles pour noter les différentes réalisations des voyelles européennes a été préféré aux voyelles brèves parce que la voyellation n'est pas généralisée dans l'écriture, l'usage des semi-voyelles est utile au lecteur pour comprendre dans le cas où la voyellation est défaillante.»^[16]

Faut-il chercher les nouvelles valeurs dans les structures faites à partir des réalisations opérées par les individus ?

Ainsi, «L'explication du changement dans la langue se décompose, semble-t-il, en trois questions séparées; l'origine des variations linguistiques; l'étendue et la propagation des changements ; leurs régularités. Le modèle sous-jacent à cette division tripartite pose nécessairement comme point de départ une variation à l'intérieur d'un ou plusieurs mots, dans le discours d'un ou des individus, celle-ci peut être produite par assimilation ou différenciation, par analogie, emprunt, fusion, contamination, variation, aléatoire ou par autant de façons (qu'on peut reporter à la forme graphique et phonologique.) que le système linguistique peut entrer en interaction avec les caractéristiques physiologiques et psychologiques de l'individu.»^[17]

Les raisons d'aborder la problématique de l'écriture, c'est qu'elle révèle d'autres questions touchant différents domaines de la langue, les voilà telles qu'elles sont résumées dans l'ouvrage L'Orthographe «...Elle met en jeu tous les mécanismes de l'analyse linguistique : qu'est-ce qu'un mot ? Quelles sont les limites d'un état de langue ? Peut-on définir précisément l'homonymie et la polysémie, y a-t-il simultanément un ou plusieurs systèmes phonologiques pour une langue donnée ?... Y a-t-il des traits prosodiques pertinents?»^[18]. L'exemple le plus pertinent qui illustre cette question est celui de (Crème) dont l'écriture en arabe (کریم) crée une confusion avec le mot (généreux) en langue arabe.

«En phonologie, on dit qu'un trait est caractéristique, distinctif ou pertinent lorsqu'il suffit, à lui seul, à distinguer entre mots ou forme.»^[19] Quels sont ces phonèmes qui distinguent entre les mots?

On se demande à propos de changement qui aurait lieu et qui aurait perturbé le système phonétique et graphique arabe. Il s'agit de pénétrer le système de transcription arabe à travers un système de translittération.

Or, on va observer ce comportement à partir des tableaux formés pour cette fin. Composé de cases arrangées pour montrer clairement la correspondance entre les phonèmes et les

¹⁵ - Ibid.

¹⁶- R. HAMZAOUI, *L'Académie de Langue Arabe de Caire*, Université de Tunis, 1975. p. 205.

¹⁷ - W. LABOV, *Sociolinguistique*, Les Editions de Minuit, Paris, 1976, p. 45.

¹⁸ -C. B. BENVENISTE, A. CHEVREL, *L'Orthographe*, Librairie François Maspero, 1969, p. 25.

¹⁹⁻ A. MARTINET, Economie Des changements phonétiques; Editions A. FRANCKE S.A BERNE, 1955, p.68.

graphèmes, le tableau permet de retirer directement la valeur phonologique notée, afin de les rassembler avec les autres valeurs qu'il pourrait avoir dans les autres emprunts. Ainsi, on peut facilement faire une constatation sur le comportement phonologique qui aurait pu avoir lieu. Or, ces nouveaux éléments deviennent-ils constants ou provisoires dans la langue d'arrivée ?

« L'emprunt peut aussi impliquer l'introduction d'un élément nouveau dont la réalisation phonétique était inconnue jusqu'alors. »^[20]

Le système de translittération que nous avons adopté permet d'établir les correspondants arabes des phonèmes étrangers. Correspondants notes et représentés par les lettres de l'alphabet

Configuration écrite des emprunts :

Beaucoup de mots contiennent dans leurs formes correspondantes en arabes la voyelle (\mathfrak{g}) et (\mathfrak{g}). Celles-ci semblent remplacer toutes les différentes voyelles en français ayant une valeur, à l'oral, soit proche, soit la même que celle de l'arabe. Voici quelques-uns :

- En français :

-album -accessoire. -marathon. -gâteau. - galerie. -montage. - scénario. -catalogue-boutique. - corniche. -protocole. -professeur. -commission. -décor. - cocktail. - loge. - studio. - modèle. - stéréo. -protéine. - hélicoptère. - comparse- reportage. -balcon. Chalet, balet, secrétaire, crème, beige, cliché, service, cabaret, corniche.

On reprend les formes écrites correspondantes en arabe:

Traitement phonético-graphique des voyelles /و/ et /و:

L'explication phonétique pour la variation entre ces phonèmes s'explique toujours par le fait que ces phonèmes sont les plus proches l'un de l'autre dans la nature physique et phonologique du français. Dans les trois mots suivants, nous observons que les mots, *beige et crème*, ne contiennent pas dans leurs structures syllabiques aucun phonème dont la transcription se ferait par un / ɛ/, tandis que le mot *décor* le contient (c'est le /o/).

Les emprunts *ballet, chalet, cabaret* sont des exemples où il y a des environnements phonétiques ϵ / semblables dans la forme française dont la transcription en arabe se fait par des ressemblances graphiques dont la prononciation s'effectue de la même manière معاليه / كاباريه / كا

						_ ,	
Forme de l'emprunt	Chalet	ch	a	1	et		Pourcentage de
	[∫a-lε]	$[\int]$	[a]	[1]	[ε]		prononciation
Transcription arabe	شاليه	m	1	J	ي	ۿ	de ي
1 ^{er} groupe (la seule)	/ ſale/	/ [/	/ a/	/1 /	/ε/		100 % [ε]

- شالبه /Tableau n° -1- / chalet

Tableau -1-

Le /o/ est représenté dans la graphie par le caractère de la semi-voyelle /w/= / $_{\circ}$ /qui sert à marquer la longueur de la voyelle postérieure fermée /u/. Dans les mots hélicoptère, protocole et blouse, les deux premiers, bien qu'intégrés dans la langue, et bien que la graphie représente le (ou, o) par / $_{\circ}$ / , on ne trouve pas d'hésitation, chez le locuteur, à

²⁰ -*Op-Cit.* p. 88

identifier le و reconnu comme voyelle longue imposée par les règles de l'écriture. En réalité le critère de la durée et celui de quantité ont peu d'importance dans la prononciation lors de lecture de ces mots. Ces valeurs sont mises en jeu, elles sont perturbées dans la transcription d'un terme étranger **sauf** dans certains cas où le terme se ressemble phonétiquement (durée, aperture, ex le /u/.) à la phonie arabe dont l'alphabet note facilement sans offenser les règles phonétiques et celles de l'écriture arabes ex : boutique / بوتيك.

La forme écrite en arabe de l'emprunt français garde les valeurs phonologiques (/u/) comme dans le mot /بوتيك /بلوز ه/ Tableau n°-2-

Forme de l'emprunt	boutique	b	ou	T	i	Que	Pourcentage
	[bu-tik]	[b]	[u]	[t]	[i]	[k]	de
Transcription arabe	بوتيك	ب	و	ت	ي	ك	prononciation de / و
1 ^{er} groupe (la seule)	/ butik/	/ b/	/ u/	/t /	/i /	/k /	100 % [u]

Tableau -2-

On ne peut pas représenter le -ou- de *boutique* par une voyelle brève, à cause de l'ambiguïté résultant du fait de lier les lettres arabes composant le mot *boutique*, qui donnerait lieu à des nombreuses possibilités de lire ce mot المُثيّلُ surtout en absence d'une voyelle brève qui marque le /u/.

Ainsi le problème se redouble avec **les voyelles brèves** non-notées qui correspondent à des prononciations des phonèmes qui, soit ils restent identifiables aussi bien à l'écrit qu'à l'oral comme le /u/, ex : *coupon, blouse*, soit que l'écrit, qui devient lieu de perturbation et qui devient référentiel surtout en cas des emprunts, détermine l'image visuographique d'un objet ou d'une notion.

En regardant l'ensemble, on trouve que la (\mathfrak{z}) est équivalente aux voyelles orales [\mathfrak{z}], [\mathfrak{z}], [\mathfrak{z}], [\mathfrak{z}], avec leurs variantes graphiques. Le (\mathfrak{z}) apparaît comme un archigraphème arabe des archigraphèmes français ; u pour (\mathfrak{z} , ü) ayant comme phonème [\mathfrak{z}]. Pour (ou, où), le phonème c'est [\mathfrak{z}]. Pour (\mathfrak{z} , o, c'est un archigraphème d'une semi-voyelle dont le phonème est [\mathfrak{z}] dont l'équivalent à l'écriture en arabe est noté par- de droite à gauche- les deux lettres \mathfrak{z} + \mathfrak{z} +, comme dans le mot accessoire.

Rien, à première vue, ne détermine ni ne fixe, à l'écrit, la prononciation de ces mots, à cause de l'absence radicale des voyelles **brèves** ou **courtes**. Seule la reconnaissance précédente due à une diffusion générale au niveau de la communauté permet de l'assurer, ce qui donne la liberté au lecteur de prononcer à sa guise, ou de donner à cette forme une image acoustique provenant d'une activité personnelle de connaissance de la langue d'origine. La forme associative visible de (3), qui est une partie phonétique partielle dont la stabilité et la constance, déjà mise en question, permettrait-elle de reconnaître le mot ?

Les fluctuations partielles qui auront lieu, auront porté sur quelle partie du mot tout en gardant son radical ou son signifié qui permettra de le reconnaître ? Ou plus exactement, c'est la forme visible ou c'est l'image acoustique qui donnerait lieu à des changements sémantiques possibles ?

Entre les consonnes et les voyelles, les arabes ont porté un jugement sur les voyelles, elles sont *huruf al'alla* c'est-à-dire malades. Cette maladie provient, d'après les arabes

Dans l'étude de la formation des syllabes, on doit distinguer les lettres et les phonèmes dans tous les cas au moins où des combinaisons graphiques sont utilisées pour rendre des unités phonématiques, comme *ch* en français.

Cette forme écrite lettre - [Les unités phonétiques, au sens propre, ne sont que d'une seule classe les hurufs], (le harf c'est la lettre de l'alphabet) correspond, comme le montre les tableaux d'analyse de tous les emprunts sélectionnés, à plusieurs phonèmes en français. Donc, il y a incompatibilité avec la valeur déjà précisée de (3), sauf avec les mots qui contiennent le phonème [u]. Ce qui explique la facilité de prononcer correctement ce mot, en respectant les règles de la grammaire arabe

Une autre remarque aussi importante que la précédente, c'est que les mots commençant par deux consonnes, sont susceptibles d'être prononcés d'emblée sans l'intervention d'une voyelle, contrairement à la règle arabe qui est une contrainte (consonne suivie d'une voyelle). Il arrive même que trois consonnes au début du mot soient prononcées, comme dans : Secrétaire qui deviendrait [skrter], Service qui serait prononcé [srfis]. Les mots, commençant par une consonne suivie par une voyelle, mettent en jeu et ne respectent guère la règle de l'arabe classique sur la nature de la voyelle qui ont deux timbres seulement / u / et /i/. Tous les deux peuvent s'étirer et changer de timbre.

La nasalisation:

La nasalisation n'existe pas en arabe, les locuteurs ont tendance presque tous, à dénasaliser le phonème. Les arabes prononcent donc les deux composants le(o) et (n), tous les deux seront représentés par deux lettres de deux phonèmes séparés aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. Dans les langues vocaliques, ce problème, bien qu'il soit relatif, trouvera une solution avec la graphie correspondant qui note le phonème selon l'articulation dans la bouche. Tous les phonèmes nasaux composés de plusieurs graphèmes seront transcrits en arabe en fonction de l'écrit, c'est-à-dire le /o/ par un /ɔ/, et le /n/ par un /o/, ex: *coupon, balcon, commission, patron, marathon.*

Dans l'écriture, qui est une garantie protectrice d'un certain système phonétique, les voyelles brèves sont devenues ultra-brèves à tel point qu'on ne les entend pas. Elles sont tombées de sorte que la structure syllabique arabe a été altérée d'où en fait l'hésitation et la variété des prononciations ex: *hélicoptère, professeur, balistique* etc. À savoir que les consonnes sont autant plus claires qu'elles ne causent aucune perturbation. La perturbation est toujours au niveau des voyelles.

Dans l'ensemble des tableaux, le [o] est attesté:

- -3- Tableau n° مثال کلمة سيناريو / Scénario

Forme française de	Scénario	sc	é	n	a	r	I	0	
l'emprunt	[se-na-rio]	[s]	[e]	[n]	[a]	[r]	[i]	[o]	
Transcription arabe	سيناريو	س	ي	ن	1	ر	ي	و	Pourcentage
									de
									prononciation
	[se-na-rio]	/ s/	/ i/	/ n/	/ a/	/ r /	/ i/	/ o /	/ و / de
1 ^{er} groupe (la	[se-na-rio]	/ s/	/ i/	/ n/	/ a/	/ r/	/ i/	/ o/	100% [o]
seule)									

Tableau -3-

À la fin et au milieu du mot à **100%** comme dans : Scénario Gâteau et Stéréo, Comparse, Marathon, Décor et Corniche, Album, Patron, Montage et Catalogue. Cocktail. Protéine, Reportage. Balcon Hélicoptère. Loge. A 90% dans Modèle.

Le / y/ est équivalent au phonème [o] à 100% dans les mots suivants :

كالوري - كاتو — ماراتون- اكسسوار — البوم- باترون - كاتالوك - سيناريو - مونتاج - - كوميسيون-بروفسور - بروتوكول - كو رنيش - موديل - ستوديو - لوج- كوكتيل - ديكور - هليكوبتر — بروتين- ستيريو -بلكون- ريبورتاج - كومبار س-

ال آخر كلمة بروتوكول/ Protocole/	-4- Tableau n° مثا
----------------------------------	--------------------

Forme de	protocole	P	r	0	t	О	C	О	le	Pourcentage de
l'emprunt	[pro-to-kol]	[p]	[r]	[o]	[t]	[o]	[k]	[o]	[1]	prononciation
Transcription arabe	بروتوكول	ب	٦	و	ៗ	و	ك	و	ل	و / de
1 ^{er} groupe (la seule)	/protokol/	[b]	[r]	[o]	[t]	[0]	[c]	[o]	[1]	100 % [o]

Tableau -4-

Les différentes variations phonétiques d'un seul mot ou d'un seul phonème seront expliquées a priori, par le remplacement que font les locuteurs de ce phonème par un phonème proche de sa langue ou par l'adoption du phonème étranger même s'il n'est pas connu dans sa langue maternelle.

«Lorsque nous parlons une langue ou un dialecte étranger, nous tendons à remplacer phonèmes par les phonèmes les plus voisins de notre propre langue ou dialecte. »^[21]

La place de la voyelle correspondante à /2 /en arabe ou /2/, dans la première ou la deuxième syllabe ou dans les deux jouerait un rôle pour décider de la prononciation. Nous noterons parallèlement l'effet du voisinage des /2 /et /2 / transcrits à partir de différentes valeurs phonétiques en français dans le même mot. La structure syllabique dépend de la valeur et la place de la voyelle dans le mot qui subira l'analyse syllabique.

CVC = Consonne 1 + voyelle longue + consonne 2 (syllabe ultra-longue) exemple (/كوح/). Contradiction assez claire dans l'écriture dont le rôle est de représenter les sons et les phonèmes. Phonétique et image graphique se fixent dans le mémoire du lecteur. Il l'utilise inconsciemment dans une étape psycho-sociologique.

Il paraît que la transcription graphique de l'oral français ne s'est pas opposée ni aux règles de l'écriture ni à celles de la structure syllabique arabes qui gèrent ce double jeu entre les valeurs phonétiques données à la graphie.

Il est très claire la volonté des locuteurs d'insérer une voyelle brève stable et fixe, absente à l'écrit, entre les deux l'image acoustique diffusée dans la communauté est responsable de la détermination de cette voyelle brève qui garde l'authentique française, à cause de la possibilité de la remplacer par une autre en arabe comme le /u/ou le/i/.

Le $/\varphi$ / est équivalent au phonème [ϵ] à 100%.

L'écrit agit discrètement, l'écrit dont les règles apprises depuis l'enfance se reflètent à l'orale. Le locuteur sentant un malaise en lisant, essaie d'appliquer ces règles à ces mots. Il rencontre une difficulté insurmontable pour remanier les voyelles des mots en arabe, sauf celles dont les valeurs phonétiques sont les mêmes dans certains environnements phonétiques précises. Exemple كمسيون/كوميسيون/كوميسيون/

Pourtant le locuteur s'efforce d'imiter et de répéter la phonie française même si la valeur phonétique de celle-ci ressemble à celle de l'arabe, ex (corniche). Il va suivre le rythme français de peur de dépouiller le mot de son signifiant, support premier du sens utilisé dans la communication. Exemple. /كريم/

²¹ - L. BLOOMFIELD, 1970. Le Langage, Payot, Paris, p.80.

/ Cocktail مثال : کوکتیل Tableau n° -5- -

Forme de l'emprunt	Cocktail	C	О	Ck	T	ai	1	Pourcentage de
	[kok-tɛl]	[k]	[o]	[k]	[t]	[٤]	[1]	prononciation
Transcription arabe	كوكتيل	أى	و	اک	ت	ي	J	de ي
1 ^{er} groupe (la seule)	/ koktɛl/	/ k/	/ o/	/k /	/t /	/٤/	/1 /	100 % [ε]

Tableau -5-

- Tableau n° -6 مودیل / modèle

Forme de l'emprunt	modèle	m	0	D	È	le	Pourcentage de
	[mɔ-dɛl]	[m]	[១]	[d]	[ε]	[1]	prononciation
Transcriptionarabe	موديل	م	و	7	ي	J	de /ي /
1 ^{er} groupe (la seule)	/ model/	/ m/	/ o/	/d /	/ε/	/ 1/	100 % [ε]

Tableau -6-

Observation des tableaux : le pourcentage de la lecture ou de la prononciation des mots précédents, ainsi que les autres mots empruntés au français, montre une insertion certaine de la nouvelle valeur de /ç /, ce qui affirme l'authenticité et la réalité des faits phonologiques des lettres ou des voyelles arabes /ç / et /y/.

4- Résultats et discussion:

L'observation et l'analyse des emprunts, et plus précisément le comportement phonologique des lettres de / ½/ et de / ⅓/ oralisées par des locuteurs natifs arabes syriens, ont montré clairement la présence d'autres valeurs phonologiques que celles inscrites dans le système phonologique arabe.

Saussure qui a parlé d'un prestige de la forme écrite qui nous empêché de voir la réalité orale pratiquée et traditionnelle, a expliqué ce prestige par des raisons qui divulguent la vérité, mais qui touchent à la réalité.

L'image graphique des mots. Les impressions visuelles sont plus nettes et plus durables que les impressions acoustiques. La forme écrite a presque fatalement le dessus. La langue apparait réglée par un code, or ce code est lui-même une règle écrite.

5- Conclusion et recommandations :

Nous avons établi que le système de l'écriture arabe connaissait une certaine déstabilisation à cause de l'énorme quantité des emprunts venus de différentes langues. Le cas du français exige de faire la différence entre «langue écrite» et «langage parlée». Les locuteurs syriens ne s'appuient pas sur l'arabe et déforment la lecture des mots écrits en arabe ce qui permet l'introduction de nouvelles valeurs phonologiques des lettres arabes surtout les voyelles / 2 / et / 2/.

Les analyses et les résultats à travers lesquels nous avions toujours envie d'accéder à un certain objectif possible de démontrer avec certaines théories, semblent toujours discutables et incertains, ceci est dû d'ailleurs en partie à l'insuffisance de l'analyse notamment phonétique qui exige une très bonne formation en la matière et un nombre plus exhaustif des emprunts du français et des autres langues. Cette incertitude trouve un écho inattendu qui prend sa source dans cet alphabet arabe, tout proche de la clarté et de simplicité. C'est ce qu'exprime N. Catach dans texte suivant :

«La implicite apparente e trompeuse de l'écriture consonantique arabe, simplicité à la lecture ? Certainement pas, puisque source d'ambiguïté sans nombre dans le cas ou manquent les signes diacritiques, en particulier, sur les voyelles brèves, ce qui est le plus souvent le cas dans les journaux et les livres pour adultes. Simplicité pour l'écriture ? Certes, mais compensée par une sorte de divorce entre le locuteur et sa langue, la plupart

des scripteurs ne parviennent pas à chercher, sans mal, un mot dans le dictionnaire range par racine.»^[22]

Il reste pour la langue arabe, qui se caractérise, comme les autres langues sémitiques, par la rapidité quand on écrit, que «La notation des voyelles est indispensable à l'expression des nuances exactes des langues, des formes dialectales peu connues, des mots nouveaux et des mots étrangers.» [23] . C'est le cas où on repère l'omission des voyelles courtes qui causent d'énormes problèmes.

BIBLIOGRAPHIE

Livres cités :

- [1]- M. Marie-Louise, *Sociolinguistique, Concepts de Base*, Ed. P. Mardaga, Bruxelles, 1997.
- [2]- J. Rey-Debove, La Linguistique du Signe, Armand Colin, Paris, 1988.
- [3]- W. Francis Mackey, Bilinguisme et contact des langues, Editions KIINCKSIECK, 1977.
- [4]- Ch. Baylon, Sociolinguistique Société Langage et Discours, Editions Nathan, Paris, 1991.
- [5]- H. Rached, L'Académie de Langue Arabe de Caire, Université de Tunis, Tunis, 1975.
- [6]- W. Labov, Sociolinguistique, Les Editions de Minuit, Paris, 1976.
- [7]- C. B. Benveniste, CH. André, L'Orthographe, Librairie François Maspero, Paris, 1969.
- [8]- A. Martinet, *Economie Des changements phonétiques*, Editions A. FRANCKE S.A Berne, 1955.
- [9]- L. Bloomfield, Le Langage, Payot, Paris, 1970
- [10]- N. Catach, Pour une théorie de la langue écrite, Ed du C.N.R.S, Paris, 1988.
- [11]- I. J. Gelb. Pour une théorie de la langue écrite, FLAMMARION, Paris, 1973.

Ouvrages non-cités :

- [1] R. Balchère, *Eléments de L'Arabe Classique*, Paris, Maisonneuve et Larose. 1976.
- [2] T. Baccouche, L'Emprunt en Arabe Moderne, Carthage. 1994
- [3] M. Barbot, (*Emprunts et phonologie dans les dialectes citadins syro-libanais.*), Arabica, 1961-01, Vol.8 (2), p.174-188.
- [4] Benveniste. C-B., A. CHervel. A, L' Orthographe, Librairie François Maspero, Paris, 1969.
- [5]. M. BERTIL, Manuel de Phonétique Générale, Editions. A. et J. Picard, Paris, 1974.
- [6] L. BLOOMFIELD, Le Langage, Payot, Paris, 1970.
- [7] J. Cantineau, Cours de Phonétique Arabe, Librairie C. Klincksieck, Paris, 1960.
- [8] D. Cohen, Etudes de Linguistique Sémiotique et Arabe, Mouton, Paris, 1970.
- [9] F. DE Saussure, Cours de Linguistique Générale, Payot, Paris, 1964.
- [10] F. Debyser, (*La Linguistique contrastive et les Interférences*.), P.31, Langue Française 8, Décembre, Librairie LAROUSSE, Paris, 1970.
- [11] L. Deroy, L'Emprunt Linguistique, Editions Les Belles Lettres, Paris, 1956.
- [12] D. Ducard, R. Honvault, J.P. Jaffare, L'Orthographe en Trois Dimensions, Editions Nathan, Paris, 1995.
- [13] H. Fleische, *Traité de Philologie Arabe*, volume 1, Dar El- Machreq Editeur, Beyrouthe, 1990.

_

²² - N. CATACH, Pour une théorie de la langue écrite, Ed du C.N.R.S, Paris, 1988. p. 21.

²³ - I. J. GELB, *Pour une théorie de la langue écrite*, FLAMMARION, Paris, p. 267.

- [14] L. Guilbert, *La créativité lexicale*, Librairie Larousse, Paris, 1975.
- [15] H. Guillorel, *Langues, Dialectes et Ecriture*, Actes du Colloque de Nanterre des 16, 17 et 18 Avril 1992, L.E.O, Paris, 1993.
- [16] L. Guilbert, Néologie lexicale, Larousse, Paris, 1975.
- [17] R. Hamzaoui, *L'Académie de Langue Arabe du Caire, Histoire et Œuvre*, Publication de l'Université de Tunis, Tunis, 1975.
- [18] R. Jackobson, Six leçons sur le son et le sens, Ed. de Minuit, Paris, 1976.
- [19] G. Juliette, La Sociolinguistique, PUF, Paris, 1981.
- [20] J. Kassab, Manuel du Parler Arabe Moderne au Moyen-Orient, Paris, 1970.
- [21] F. Lemee, Arabe Parlé en Syrie, VOL 1. Impr ASSABAT, Damas, 1938.
- [22] A. Martinet, Evolution des langues et reconstruction, Puf, Paris, 1975.
- [23] A. Martinet, 1955. Economie des Changements Phonétiques, Editions Berne: A. francke.
- [24] S. Maurice, Le Langage et la Vie Humaine, Payot, Paris, 1986.
- [25] A. Meillet et M. Cohen, Les Langues du Monde. Editions du C.N.R.S, Paris, 1952.
- [26] J. Otto, Nature, Evolution et Origines du Langage, Payot, Paris, 1976.
- [27] J. Rey-Debove, La Linguistique du Signe, Armand Colin, Paris, 1998.
- [28] M. William-Francis, Bilinguisme et Contact des Langues, Klincksieck, Paris, 1967.

Grammaires et dictionnaires :

- [1] M. Arrivé, F. Gadet, et M. Galmiche, *La Grammaire D'Aujourd'hui. Guide Alphabétique de Linguistique Française*, Librairie Flammarion, Paris, 1986.
- [2] J. Dubois, M. Giacomo, L. Guespin, Ch. Marcellesi, J.B. Marcellesi, J. P. Mevel, *Dictionnaire de Linguistique*, Librairie Larousse, 1973.
- [3] Grammaire de L'Arabe Classique, G.P.Maisonneuve et Larose, 1975.
- [4] J. Rey-Debove, A. Rey, *Le Nouveau Petit Robert*, DICOROBERT Inc, Montréal, Canada, 1993.
- [5] L. Warnan, Dictionnaire de la Prononciation française dans sa Norme Actuelle, Editions DUCULOT, Paris, 1987.

- Annexe

Liste des emprunts relevés

/A/1-Académie, 2- Accessoires. 3- Acrobatie. 4- Acropol. 5-. Album. 6- Amiral. 7-Anthologie. 8-Anthropologie. 9-Antique. 10- Archive. 11-Artisanat. 12-Autobus. 13-Automatique. /B/ 14-Balcon. 15-Balet. 16-Balistique. 17-Ballon. 18-Batterie. 19-Beige. 20-Béton. 21-Bicyclette. 22-Biologie. 23-Bio-mécanique. 24-Biscuit 25-Botte. 26-Boulevard. 27-Bouquet. 28-Boutique. 29-Brioche.30- Brochure. 31- Bronze. /C/32-Cabaret. 33-Cadre. 34-Caféine. 35-Calcium. 36-Caoutchouc. 37-Caractère. 38- Caricature. 39-Carnaval. 40-Carton. 41-Cassette. 42-Catalogue. 43-Centre. 44- Céramique. 45-Chalet. 46-Chauvinisme. 47-Chèque. 48--Chic. 49-Chocolat. 50- Chœur. 51-Chronographe. 52-Chronomètre. 53-Cigarette. 54-Classique. 55-Cliché. 56-Cocktail. 57-Coiffeur. 58-Côlon. 59-Comission. 60-Comparse. 61-Complet. 62-Corniche. 63-Cortisone. 65-Coulisse. 66-Couple. 67-Coupon. 68-Crème.69- Cristal. Crochet./D/71-Décor. 72-Dictateur. 73-Démographique. 74-Dialéctique. 75-Diplomatique. 76- Diplôme. 77-Douche. 78-Drame. 79-Dynamie. 80- Dynamisme./E/81-Écharpe 82-Eléctrique 83- Ensemble.84- Enzyme. 85-Étiquette./F/ 86-Fantaisie.87- Fantasia. 88-Farce. 89-Fédéral. 90-Filmage. 91-Filtre. 92-Folcklore. 93-Francophonie./G/ 94-Galerie. 95-Garage. 96-Gâteau. 97-Général. 98-Géodésie. 99-Géodynamique. 100- Géostratégie. /H/

- 101-Hélicoptère. 102-Hystérie./I/ 103-Icône. 104-Insuline. /L/ 105-Libéralisme. 106-Loge.
- 107-Logistique. /M/ 108-Machine. 109-Maillot. 110-Manicure. 111-Marathon.
- 112-Massage. 113- Microbe. 114-Microphone. 115- Mélodrame. 116- Monologue.
- 119-Montage. 120-Motel. 121- Motif. 117-Modèle.118- /N/ 122-Nicotine.
- 123- Nitrite. 124-Nylone. /0/ 125-Olympique. 126-Opérette. 127-Orchestre.
- 128- Oxygène. /P/ 129-Pancréas. 130-Panier. 131-Panneau. 132-Panorama.
- 133-Parlement. 134-Patron. 135-Pénalty. 136-Photographie. 137-Physiologie.
- 138-Piano. 140-Pince. 141-Plage. 142-Plastique. 143-Plateau. 144-Police.
- 145-Professeur. 146-Projecteur. 147-Prostate. 148-Protéine. /R/ 149-Radar.
- 150-Radicalisme. 151-Régime. 152-Répertoire. 153-Reportage. 154- Rhumatisme.
- 155-Rouge. 156-Routine. /S/ 157-Salon. 158-Scénario. 159-Secrétaire. 160-Service.
- 161- Snob. 162-Soliste. 163- Sport. 164-Stade. 165-Stéréo. 166-Stinlesse.
- 167-Stratégie. 168-Stress. 169-Studio. 170-Style. 171-Surréalisme. 172-Symphonie. /T/
- 173-Tactique. 174-Téchnologie. 175-Téléphone. 176-Téléscope. 177-Télévision.
- 178- Termostate. 179-Terrasse. 180-Transit. /V/ 181-Véto. 182-Vitamine.